

# AVIS

# D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE FONDETTES

Par arrêté n°A2023/171 en date du 6 septembre 2023, le Président de Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°4 du PLU de Fondettes.

Au terme de cette enquête, la modification n°4 sera approuvée par le Conseil métropolitain.

A cet effet, M. TONELLE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Mme DUPUY en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Fondettes, siège de l'enquête publique, durant 36 jours consécutifs :

**du jeudi 12 octobre 2023 à 9h00**  
**au jeudi 16 novembre 2023 à 17h30**

aux jours et heures habituels d'ouverture :

- de la **Mairie de Fondettes** (35 Rue Eugène Goüin) soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;

- au siège de la métropole **Tours Métropole Val de Loire** (60 avenue Marcel Dassault 37200 Tours) soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier sera consultable sur les sites internet [www.fondettes.fr](http://www.fondettes.fr) et [www.tours-metropole.fr](http://www.tours-metropole.fr).

De même, il sera consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public en Mairie.

Les observations pourront être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à M. le commissaire-enquêteur - Mairie de Fondettes - 35 rue Eugène Goüin - CS 60018 - 37230 Fondettes. Elles pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : [ep.plu.fondettes@tours-metropole.fr](mailto:ep.plu.fondettes@tours-metropole.fr).

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête seront jointes au dossier d'enquête publique et pourront donc être consultées dans les mêmes conditions.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Fondettes :

- **jeudi 12 octobre 2023 de 9h00 à 12h00 ;**
- **mercredi 25 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 ;**
- **jeudi 16 novembre 2023 de 14h30 à 17h30.**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Fondettes et à la Métropole, et consultables sur le site internet de la Métropole pendant un an. Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à la Direction de l'aménagement urbain de la Mairie de Fondettes au 02 47 88 11 30 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@fondettes.fr](mailto:urbanisme@fondettes.fr)